



Société anonyme au capital de 57.332.896 euros
Siège social : 32, rue de Monceau – 75008 Paris
552 004 327 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2016

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée générale statuant à titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et mise en paiement du dividende
4. Option pour le paiement du dividende en Actions Ordinaires
5. Renouvellement de la convention de prestation de services conclue avec Tikehau Capital Advisors en matière de support et conclusion d'un avenant no. 3 à ladite convention
6. Renouvellement de la convention de prestation de services conclue avec Tikehau Capital Advisors en matière d'investissement et conclusion d'un avenant no. 4 à ladite convention
7. Renouvellement de Tikehau Capital Partners en qualité d'administrateur de la Société
8. Ratification de la cooptation de Monsieur Vincent Favier en qualité de censeur de la Société
9. Nomination de Monsieur Gérard Higuinen en qualité de censeur de la Société
10. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les titres de la Société

De la compétence de l'Assemblée générale statuant à titre extraordinaire

11. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 300 millions d'euros, par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes
12. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, avec maintien du droit préférentiel de souscription, en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 110 millions d'euros, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
13. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 80 millions d'euros, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans le cadre d'offres au public
14. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 80 millions d'euros, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placements privés visés au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier

15. Autorisation consentie au Conseil d'administration en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée générale, dans la limite de 10% du capital
 16. Autorisation consentie au Conseil d'administration d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription
 17. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 80 millions d'euros, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société
 18. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, pour un montant nominal maximal de 20 millions d'euros, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société
 19. Augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription à leur profit
 20. Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ordinaires
 21. Modification de l'article 17 des statuts de la Société
 22. Pouvoirs pour formalités
-